



Arrondissement de Mulhouse

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2010</b></p>
--

*Séance du vote du budget 2010*

Concernant le compte administratif 2009, un excédent d'environ 150 000€ a pu être dégagé et reporté pour l'exercice 2010.

Le budget 2010 s'équilibre donc avec 750 362€ en Fonctionnement et 969 300€ en Investissement.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ont été budgétées pour 488 000€ ( 504 000€ en 2009), avec une baisse prévue des charges à caractère général et des charges de personnel et une légère hausse des contributions (SDIS...).

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, sont dopées par les contributions de la M2A, qui représente 100 000€, soit l'écart de recettes entre 2009 et 2010.

L'excédent du budget de fonctionnement, d'autofinancement, se chiffre donc, à la vue de ces prévisions, à hauteur d'environ 270 000€.

Concernant l'investissement, les dépenses seront essentiellement réparties sur trois postes :

- les acquisitions de terrains (environ 150 000€) ;
- les travaux en bâtiments ( 105 000€)
- la voirie (Rues de l'École et Louis Pasteur, Rue d'Eschentzwiller, travaux d'entretien de trottoirs et d'éclairage public pour 600 000€).

En recettes, outre les subventions (en baisse) du Conseil Général, la vente de la pizzeria rapporte à la Commune 56 000€.

La municipalité a décidé, en outre, de ne pas modifier les taux de fiscalité locale pour 2010, et a pu constater le solde de trois prêts bancaires en 2009, ce qui réduit l'endettement pour l'exercice 2010, et n'oblige donc pas la Commune à recourir à quelque emprunt.